73me ANNEE — N° 1412. PARAIT LE SAMEDI SAMEDI 19 MAI 1973.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Administration-Rédaction . 99-(25), rue Droite — Tél. 1.48 04200 SISTERON (Alpes de Haute-Provence) *Directeur :* Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces Annonces légales : 1,80 F. la ligne Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le N° 53.442

Les abonnements sont payables d'avance Tout changement d'adresse : Joindre 1 Franc

Le Numéro : 0 F. 30 *Abonnement* 1 an : 15 F. 00 C. C. P. PASCAL-LIEUTIER 156-36 Marseille

AMBIANCE
Harmonisez votre intérieur
EXPOSITION
Salles de Bains
Meubles et Accessoires
Cuisines - Kitchenettes
Revêtements Sols et Murs
Les Cordeliers
04200 SISTERON
Tél. 1.72

Récital Jacques MANDREA

Le théâtre marseillais Axel Toursky accueillait Jacques Mandréa, samedi 5 mai. Les fidèles s'y trouvaient, désireux de réentendre le jeune auteur-compositeur ; d'autres venaient pour la première fois, et le découvraient... Jacques Mandréa, professeur de lettres, ne fait pas métier de son talent de chanteur ; il se réserve à ceux qui savent l'écouter ; audition rare, que beaucoup attendaient.

***

La prise de possession par Mandréa de son public reste un phénomène ambigü. Le chanteur réalise, pour qui l'écoute, un maximum de perfection en tous les domaines : présentation, musique, texte ; assuré de ce qu'il a créé, lyriquement, pour tous, il se replie dans un art qu'il vit et recrée dans la solitude. Mandréa est son propre interprète ; et il s'abstrait lui-même du jeu, un jeu dont la première chanson du récital : « Je reviens les mains vides » donne la règle. Mandréa définit d'emblée une curieuse synthèse du don de soi et de la distanciation.

***

La sonorisation, particulièrement réussie, permet d'apprécier l'orchestre ; il faut souligner la fidèle connivence des « Dés à Coudre » avec le chanteur ; trois guitares, une batterie, servent la mélodie, la soulignent, s'effacent au besoin, soutiennent merveilleusement le texte ; un accordéon insolite, accompagne la valse charmante et apparemment naïve : « Dans ton jardin, mon âme ». Populaire sans banalité, diverse, la musique de Jacques Mandréa laisse aux textes de ses chansons toute leur valeur. Le public, en effet, aime retrouver le poète autant que le chanteur ; les thèmes obsessionnels de l'amour, de la mort, du temps, éclatent dans : « Faudra finir », « Le beau jour », « Enfant regarde-moi ». Mais la douceur et l'humour atténuent une philosophie trop sombre ; dans « Mamy, maman », une émouvante tendresse double le désespoir. « Le bonheur de Gaby » offre un humour vif et acidulé. L'esprit se fait impudent dans « La pucelle », sardonique dans la « Western Gueux » où Mandréa se permet de jouer un texte féminin sans effemination alors qu'« Arcadie » laisse vibrer toutes les impertinences. Mandréa surajoute au caractère poétique et philosophique de ses paroles, la vie colorée et fantaisiste qu'exige l'art de la scène et de la chanson. Pantalon noir, chemise ouverte, Mandréa occupe la scène par son mouvement. Micro à la main, il chante d'une voix ample ; il fait vivre un orchestre que l'on n'oublie que parce qu'il est bon ; il tourne le dos au public pour mieux l'interroger ensuite ; il offre pleinement sa chanson, qu'accompagne une danse géométrique et sobre. Ou alors, immobile, il nuance des mots auxquels la mélodie est à peine nécessaire.

***

Le récital est excellent ; chacun le ressent. Un désespoir s'y attache, que ne corrige ni fantaisie, ni dérision ; une force en émane qui lui assure, du moins, de n'être pas désespérance.

Ch. L.B.

Cette Semaine...

dans PARIS-MATCH

— Le « cadre supérieur » qui a tout quitté pour la nature.
— Exclusif en couleur : L'Exposition d'Art Chinois à Paris.
— Document : l'espionnage des ordinateurs stratégiques.

Belle manifestation des Alpins de Provence à Paris

Mercredi 9 mai, 150 Alpins de Provence de Paris se trouvaient réunis pour leur grand dîner annuel autour de leur président, M. Marcel Massot, conseiller général, député des Alpes de Hte-Provence, dans les salons de l'Aéro-Club de France, 6, rue Galilée.

Tous les cantons de notre département étaient représentés. Assitaient notamment à cette brillante réunion : M. Désiré Arnaud, premier président à la Cour des Comptes, M. Marcel Granoux, secrétaire général honoraire du Conseil des Prud'hommes de la Seine et Madame, M. René Brun ingénieur principal honoraire de la S.N.C.F., tous trois vice-présidents de la société, M. Louis Chauvet, secrétaire général de la société et Madame, M. Requena, secrétaire général adjoint et Madame, M. André Turrel, trésorier et Madame, Maître François Massot, trésorier adjoint et Madame, M. Pierre Douare, président de l'Association des Provinces Françaises, M. Jean-Marie Arbelot, préfet des Alpes de Haute-Provence, M. Maxime Javelly, sénateur, M. Tomasi, ancien préfet des Alpes de Haute-Provence et Madame, Mme Félix Esclangon, M. Pierre Esclangon et Madame, M. Guillard, directeur de la Société Ricard, Maître Lapierre, avocat à la Cour de Paris et Madame, Maître Jean Navarro, avocat à la Cour de Paris et Madame, M. Robert Anglés, industriel, le médecin colonel Cuzin et Madame, le Dr Grinfeder et Madame, le Dr Salama et Madame, M. Pierre Turrel, ingénieur, et Madame, M. Allègre, conseiller fiscal et Madame, M. Segond, directeur de l'Hôpital de Créteil et Madame, M. et Mme Gignoux, M. Guy Andretti et Madame, M. Blanc et Madame, M. Grouiller, commandant de bord à Air-France et Madame, M. André Daumas, de l'Opéra Comique et Madame, M. et Mme Pinoncély, M. et Mme Goletto, M. et Mme Beynet, M. et Mme Pascallon, M. et Mme Césari, Mme Célestin, M. et Mme Brun, M. et Mme Deblieux, M et Mme Molle, M. et Mme Brun, M. et Mme Baudin, M. et Mme Santarelli, MM. Rigaud et Giraud, M. et Mme Lequay, Mlle Geneviève Gras, Mlle Hélène Richier, M. Roux, M. et Mme Fangiaire, etc...

Après avoir excusé les absents, M. Massot évoqua le souvenir des sociétaires morts depuis un an : M. Henri Laugier, ancien secrétaire général de l'O.N.U., originaire de Simiane, M. Julien Siaud, de Château-Arnoux, M. Maurice Julien de Sisteron, M. Martinez de Manosque, Mme Ailhaud des Mées.

M. Massot salua ensuite les personnalités présentes et évoqua en quelques mots la vitalité de la société qui s'affirme d'année en année, puis la situation économique du département, dont la démographie, affirmait-il, connaît une courbe ascendante. « L'aménagement de la Durance avec le barrage de Serre-Ponçon et la série d'usines installées au fil de l'eau de Curbans à Corbières y ont largement contribué. Actuellement l'usine de Sisteron est en construction. Demain ce sera celle de Salignac. Parallèlement sur le Verdon est construit à la lisière du département du Var, le barrage de Sainte-Croix-du-Verdon qui sera générateur de nouvelles richesses pour les communes riveraines et pour le département ».

M. Massot rappelle que le développement des stations d'hiver s'intensifie d'année en année : « Ces stations se multiplient dans les vallées du Verdon, de l'Ubaye et de la Blanche. Leur consécration va être réalisée avec l'installation sur la commune de Jausiers du magnifique complexe de Restefonds qui prévoit 25.000 lits d'accueil ».

Pour toutes ces raisons, le président Massot affirme son entière confiance en l'avenir de notre beau département. Le sénateur Javelly partage cet optimisme et, en quelques mots aimables, dit sa joie de se trouver au cœur de Paris dans un milieu des Alpes de Haute-Provence.

Pour clore les discours, Maître Pierre Douare, président des Enfants de l'Isère et de l'Association des Provinces Françaises salue les Alpins de Provence et leur apporte la sympathie des Sociétés provinciales de Paris, dont celle des « Bas-Alpins de Paris », qui date de 1887, est peut-être la plus ancienne.

Un bal, animé par un excellent orchestre, s'est prolongé fort tard dans la nuit. Il a permis aux jeunes qui, comme à l'accoutumée, étaient venus nombreux, de passer une très agréable soirée.

On s'est donné rendez-vous à l'année prochaine. Mais en attendant, chacun a noté que les Alpins de Provence de Paris étaient aimablement conviés à un apéritif qui se tiendra le 21 juin prochain dans les salons de la Société Ricard, de 17 h. 30 à 20 h., 2, rue de Solférino à Paris. Nos compatriotes sont instamment invités à cette nouvelle réunion.

APPEL « PASTEUR »

Dans toute la France, l'Appel « Pasteur » s'est déroulé avec une grande participation. A Sisteron, l'appel a été également entendu et nombreux sont les Sisteronnais qui sont venus accomplir un témoignage de reconnaissance.

Ent. Joseph CANO
Fondée en 1946
SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - VENTILATION
APPAREILS MENAGERS Arthur Martin
ADOUCISSEURS D'EAU - TRAITEMENT DES EAUX
200 M2 Salle d'Exposition - Entrée Libre
Rue des Combes — Tél. 7 — SISTERON 04200
Bureau à MANOSQUE - 3, avenue de Pierrevert
Téléphone : 72.14.51
Service après-vente - Contrat d'Entretien Mazout
Ramonages

fuel domestique TOTAL
Commandes et livraisons
Ets GABERT
Cours Melchior Donnet
04-SISTERON
Tél. 0.30

Quand nous disons...
LES PIEDS ET PAQUETS SISTERONNAIS
c'est mieux
nous le pensons... c'est pourquoi
RICHAUD et BADET aux Abattoirs Allo 363
Marcel RICHAUD Magasin Détail près place de l'Horloge
Georges BADET Atelier Conserves Place Gde Ecole
Sont à votre Service pour vous le Prouver
La qualité R B fait notre publicité

Nouveau Pressing
" PRESS 04 "
Avenue Paul Arène — SISTERON
Service Economique Nettoyage Express

Offrez un cristal signé DAUM
G. ARNAUD «Le Coffret» Rue Droite 04 - Sisteron - tél. 376

Meublez-vous moins cher ...
AVEC LES PLUS BEAUX MEUBLES
MEUBLES BOUISSON
Artisan - Décorateur
SISTERON - Tél. 24 28, rue Saunerie
SAINT-AUBAN - Tél. 315 Place Péchiney
Salles à Manger - Chambres à Coucher
Salons - Literies
Tous les Styles et Contemporains
Lits - Sièges - Petits Meubles en Copie d'Anciens et en Noyer Massif
Cuisines sur mesures Rustiques et Modernes
CHOIX TRES IMPORTANT — CREDIT
Magasin ouvert tous les jours de 8 heures à 20 heures
Le Dimanche sur rendez-vous

AGENCE FIAT-LANCIA
GARAGE MODERNE Route de Marseille Tél. 3.17
J. GALLEGO
Réparation/Dépannage/Tôlerie/Peinture en cabine
Achat — Vente — Neuf et Occasion

Changement de Commerce
SOLDE de la totalité du Stock
TOUT DOIT DISPARAITRE AU PLUS BAS PRIX
ELECTRICITE : Lustrerie, Appareils Ménagers, Petit Appareillage Couvertures Chauffantes, etc...
CHASSE : Fusils, Cartouches, etc...
PECHE : Cannes, Moulinets, Bottes, etc...
COUTELLERIE : Sécateurs, Platerie Inox, Services, Ménagères, Ciseaux.
Tout le Camping - Boules OBUT
Maison G. PELLISSIER
Avenue Paul Arène — SISTERON

FUEL DOMESTIQUE SHELL
Ets GUILLAUME Frères
5, rue Mercerie — SISTERON
— Téléphone 43 —
● Ramonage
● Entretien et dépannage immédiat des brûleurs

LA FETE DES MERES APPROCHE !..
PETITS ET GRANDS ENFANTS, PENSEZ A VOS MAMANS...
La Maison du Cadeau
ATTEND VOTRE VISITE
Cadeaux originaux et de bon goût
Grand choix Bijoux fantaisie
102, rue de Provence — SISTERON Téléphone : 95

Meubles Anciens
Bibelots d'Art
Décoration
ANTIQUITES « LA GRANGE »
C. GUIEN
04200 Châteauneuf-Val-St-Donat
Téléphone 16
Ouvert tous les jours et le dimanche

CHRYSLER SIMCA
Garage du Dauphiné
Tél. 26
04200 SISTERON
Carrosserie
Peinture Auto
Marché Occasion

S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS
BIJOUTERIE DE MARTA
53, rue Droite - SISTERON — Tél. 42
Rue A. Badin - ST-AUBAN — Tél. 1.92

© VILLE DE SISTERON

LA VIE SAINE PROPOSE :

aux femmes enceintes, anémiques, ainsi que pour régimes amaigrissants...

ALGUILIGNE

Considérées comme un légume, nos algues ont leur intérêt dans l'alimentation pour :

Leur faible teneur en calories dans les régimes de l'amaigrissement hypocaloriques :
Alors que les légumes verts courants apportant en moyenne 25 calories pour 100 grammes, les algues n'en fournissent que 10 %, ce grâce à leur faible teneur en glucides assimilables et en lipides. De plus, comme ces régimes s'accompagnent généralement d'une restriction en sodium, les algues apportent le minimum de sodium nécessaire à l'équilibre hydro-électrolytique 540mg/100 g.

Leur richesse en iode :
Le besoin de l'adulte est de 0,05 à 0,2 mg/jour et 100 gr d'algues en apportent 7,8 mg. Cet iode est indispensable au bon fonctionnement de la glande thyroïde car il entre dans la formule des hormones thyroïdiennes : Thyroxine (la plus iodée), di et tri iodo thyronine qui règlent notre métabolisme de base.

Leur richesse en fer :
Les 35 mg de fer apportés par 100 grammes d'algues sont intéressants car aucun légume vert de consommation courante n'est aussi riche et cet élément minéral est indispensable à la synthèse de l'hémoglobine pigment du sang transportant l'oxygène à nos cellules.

En vente chez :

GUILLAUMONT

« LA VIE SAINE »

64, rue Saunerie, 64

SISTERON Tél. 0.49

PARFUMERIE
INSTITUT DE BEAUTE

Mme ILLY

55, rue Droite - SISTERON - Tél. 4

Esthéticienne Diplômée

Elisabeth Arden...
Lancaster...
Isabelle Lancray...
Givenchy...
J. Fath...
M. de Rauch...

Soins du Visage - Maquillage
Epilation à la cire
Manucure - Beauté des pieds

Ouvert du Mardi au Samedi

DE DIETRICH
cuisine
chauffage
revendeur agréé :

QUINCAILLERIE TURCAN
M. ROVELLO
04200 SISTERON — Tél. 56

CAMAU
DIGNE SISTERON
DIPLOMÉ ENOM

GÉRANTE DIPLOMÉE
12, avenue des Arcades
04 - SISTERON

CRÉATION

Elle & Lui

PRET A PORTER SUR MESURE

LE GRAND CHAMPS

05300 LARAGNE — Tél. 3.42

Grand choix de vêtements
« Hommes »
« Femmes »
« Enfants »
Pulls - Pantalons - Robes
Manteaux
Robes de réveillon
Chemises d'hommes - Cravates

Prix intéressants

Le dernier mot de l'Histoire

Cette histoire — sans majuscule — c'est l'affaire de Lurs. Telle qu'elle a été racontée jusqu'ici, l'ampleur qu'on lui a donnée lui vaudra un jour d'être historique. Je ne puis l'admettre. C'est pourquoi je vais la raconter ici comme un simple « fait divers ».

Donc, le 14 Août 1952, une voiture s'arrêta, pour camper, au bord d'une route, en dehors du village de Lurs, à deux pas d'une ferme isolée, dont la façade vivante regarde la Durance. La ferme est habitée : le fermier, sa femme, le fils et la belle-fille. Chez les campeurs, un couple d'Anglais, avec leur fillette âgée de 10 ans.

Quand le soir le fermier arrive avec son troupeau de moutons et de chèvres, il trouve devant sa ferme la dame anglaise et sa fillette venues à l'eau pour le thé, indispensable aux Anglais. Le berger, de bonne humeur, se plaît à montrer ses moutons à la petite anglaise, et pour l'amuser fait courir devant elle une chevrette.

Les heures passent et la nuit approche. C'est l'heure de la soupe. Puis le moment d'aller au lit arrive. Le jeune couple monte dans sa chambre. La fermière, sa vaisselle terminée, rejoint son lit. Le fermier, comme il le fait chaque soir, sort pour fumer sa pipe.

Chez les campeurs, la fillette dort dans la voiture. Les parents préparent leurs lits de camp. La nuit et le silence enveloppent peu à peu ce coin où il ne restera plus qu'un personnage bien éveillé, bien vivant : l'homme de la ferme, le berger robuste, sans fatigue, habitué à se coucher tard.

La présence des campeurs fut pour lui une bonne occasion. Il avait vu la dame, la fillette, il voulut voir l'homme. Il y alla, par curiosité, sans but bien défini. Hélas, son vrai caractère de dominateur, d'impulsif, de bagarreur, pour un rien peut-être éclata ; l'Anglais riposta. Le maître de la ferme quitta les lieux pour y revenir avec une carabine : il tua l'homme, il tua la femme. Il revint à la ferme, obligea son fils à le suivre pour rechecher la fillette qui avait fui. Elle ne fut trouvée qu'à l'aube et fut tuée.

Tel fut le crime de Lurs.

Deux vérités éclatantes dans ce fait divers : le soir du 14 Août 52, à partir de minuit, il n'y eut côte à côte que les habitants de la ferme et ceux des campeurs.

Aucun étranger après avoir tué l'anglais et l'anglaise ne serait resté sur les lieux pour tuer la fillette. On comprend pourquoi. Tel que, ce fait divers, bien qu'exceptionnel du fait que la fillette de 10 ans fut massacrée, aurait pu se juger normalement. Mais on s'est obstiné dans l'impossible et cela a fait durer la triste affaire. Si la chose avait été réglée en son temps, l'apaisement serait venu très vite, dans la famille d'abord, mais pour tout le monde aussi.

L. TRUC.

BARTEX

Nous informons notre honorable clientèle que les articles PRINTEMPS - ETE sont arrivés.

Grand choix en :
Pantalons - Pulls - Polos - Chemises classiques - Chemises coupe cintrée - Blousons - Jupes - Salopettes - Chemisiers - Jupes Salopettes **pour femmes et enfants.**

Tous les vêtements de travail « Adolphe Lafont » et la Bonnetterie de saison pour **hommes, dames et enfants.**

BARTEX

82(22) Rue Droite
04200 SISTERON

Le magasin le plus populaire, le mieux achalandé et le meilleur marché de toute la région.

Entrée Libre ..

HOTEL-RESTAURANT DU GRAND CEDRE * NN

04200 SALIGNAC - Tél. 7

Vous offre :

Son calme réel
Son site
Pensions
Repas
Noces et banquets

Son chef : **T. RICHAUD**

Imprimerie PASCAL-LIEUTIER
(99)-25, rue Droite - SISTERON
Directeur-gérant : Marcel LIEUTIER

Pour se distraire...

QUARTIER DU GAND

Le jeune et dynamique comité des fêtes du Gand invite le public sisteronnais et de la région à venir assister aux manifestations de joie et de rire qui sont données à l'occasion de la fête de ce quartier.

La fête aura lieu les 19 et 20 mai avec le programme suivant :

— Samedi 19, à 14 h. 30, jeux d'enfants ; à 21 h., bal avec Paul Aléna The Little Show.

— Dimanche 20 : Réveil matinal ; à 10 h., départ de la course aux trésors ; à 11 h., apéritif concert avec le concours de l'Académie d'Accordéon ; à 15 h., arrivée course aux trésors ; à 17 h., bal avec Paul Aléna The Little Show ; à 21 h., feux d'artifice ; bal avec Paul Aléna The Liattle Show.

Pendant toute la durée de la fête, nombreuses attractions foraines.

———o———

FETE PATRONALE DE VALBELLE

Au pied de la montagne de Lure, dans un cadre de verdure et de fraîcheur, Valbelle, charmant petit village, va pendant quelques jours vivre à l'heure de la fête votive avec le programme suivant :

— Samedi 19 mai : à 14 h. 30, concours de pétanque mixte (2 hommes, 1 femme), 250 F. de prix plus la moitié des mises ; consolante ; à 21 h., grand bal avec Jean-Yves Gérard et sa formation 73.

— Dimanche 20 mai : à 14 h. 30, concours de pétanque (3 joueurs, 2 boules), 300 F. de prix plus la moitié des mises ; consolante ; à 17 et 21 h., grand bal avec Jean-Yves Gérard et sa formation 73.

— Dimanche 27 mai : concours à la longue (3 joueurs, 2 boules), 400 F. de prix plus la moitié des mises ; consolante.

20me CONGRES DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RESISTANCE

C'est le 24 juin que l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance tiendra son congrès départemental à Sisteron, sous la présidence de Max Juvénal, chef régional de R2.

Le programme de cette journée sera publié ultérieurement mais, d'ores et déjà, il est demandé à tous les C.V.R. de consacrer la Saint-Jean 1973 à la réunion annuelle placée sous le signe de l'amitié et du souvenir.

Pour l'U.D.C.V.R. :
J. VIAL.

LES EPREUVES SPORTIVES

La construction d'un stade, avec tout le perfectionnement que cela comporte, donne à la ville de Sisteron un mouvement avec beaucoup d'activité.

La semaine dernière, la piscine recevait les candidats au Bac et au B.E.P.C. venus de toute la région, dans les différentes épreuves imposées.

Le terrain d'athlétisme et le gymnase donnaient à plus de 250 élèves les moyens de prouver leur adresse et leur agilité dans les courses de vitesse, les sauts en hauteur, le lancer du poids, le grimper à la corde et la gymnastique au sol.

TOURNOI DE SIXTE HUMORISTIQUE

Tous les responsables des équipes désireuses de participer au tournoi de sixte humoristique sont priés d'assister à la réunion qui a lieu vendredi 18 mai à 21 h., salle de réunion de la mairie.

A l'ordre du jour : mise sur pied de ce tournoi ; inscription des équipes déjà formées ; règlements.

Le comité des fêtes compte sur la bonne volonté de chacun pour que ce tournoi remporte autant de succès que celui organisé l'année dernière. De nombreux lots récompenseront toutes les équipes.

LA GREVE DES ENSEIGNANTS

Mardi 15 mai, il y a eu la grève des Enseignants, manifestation qui a été suivie à l'unanimité et qui a pour but de protester contre la non-titularisation des enseignants auxiliaires.

Toutes les manifestations se sont déroulées dans le calme, et cela a permis de dénoncer la fin de l'auxilariat, sans pour cela de donner aux élèves une journée de plus de vacances, à la satisfaction de tous.

LA BOULE SISTERONNAISE

Samedi 19 mai 1973, concours à pétanque par doublette offert par le Bar Domino et organisé par la Boule Sisteronnaise. 200 F. plus les mises, fixées à 15 F. plus trois bouteilles de Ricard aux finalistes.

Consolante : 100 F. plus les mises à 15 F.

Inscriptions à 13 h. 30 au Bar Domino. Tirage au sort à 14 h. 30. Licence obligatoire. Règlement de F.F.P. et J.P.

PEDIATRIE

Les consultations de pédiatrie auront lieu le premier et troisième mercredi de chaque mois à Beaulieu.

JOURNEES DE L'ENVIRONNEMENT

Le comité local de l'Environnement, toujours soucieux de bien faire, annonce du 23 mai au 3 juin une série de manifestations qui doivent être appréciées par tout un public.

C'est « Sisteron » qui sera le lieu choisi par la journée des Enseignants, sous la présidence de M. le Préfet des Alpes de Haute-Provence et de M. l'Inspecteur d'Académie.

La salle d'honneur de l'Hôtel de ville abritera l'exposition photographique de St-Marcel Eysseric, de 1870 à 1900. Une exposition à voir, car peu nombreux sont ceux qui la connaissent, et aussi la première fois que cette exposition va sortir de son lieu habituel.

Des causeries, de l'histoire, des images sur « Sisteron » seront données. C'est l'histoire locale qui va enrichir la pensée de tous ceux qui veulent connaître des événements relatifs et riches en passé.

A l'occasion des journées de l'Environnement, une inauguration aura lieu, une nouvelle présentation du musée de la Citadelle.

C'est dire combien ces journées seront bien composées et devront être suivies par un grand nombre d'intéressés.

BALL-TRAP

Un concours de ball-trap, sur le terrain du Plan-des-Tines, aura lieu dimanche 20 mai à partir de 9 heures.

Deux grands concours auront lieu, disputés chacun en 25 plateaux et seront dotés de prix importants.

Les amateurs de ball-trap seront assurés de passer une agréable journée dans une distraction favorite.

DE GARDE

Dimanche 20 mai.

En l'absence de votre médecin habituel :

— Docteur CASTEL, rue des Combes — Tél. 1.18.
— Pharmacie GASTINEL, place de l'Horloge — Tél. 1.77.
— Ambulances PROVENCE-DAUPHINE — Tél. 0.52 - 0.82.
— Ambulances DE LA CITADELLE — Tél. 4.57.
— GARAGE DU DAUPHINE, cours Melchior-Donnet — TOURING- SECOURS (gratuit) — Tél. 0.26.
— GARAGE DU JABRON — Tél. 22 à Peipin.
— ACCIDENTS SECOURS ROUTIER — Tél. 3.17 et 3.29.

Lundi 21 mai.

— Pharmacie GASTINEL, place de l'Horloge — Tél. 1.77.

BOULANGERIES :
— MARTINI, rue de Provence.
— GAUBERT, rue Saunerie.
— JAVEL, rue Mercerie.

Prix BOUM
chez PINGOUIN

Une Nouveauté PINGOUIN
à un prix exceptionnel !

1,75 la pelote de 50 grammes

VINGT COLORIS AU CHOIX

En vente chez :

Mme DESPREZ

182, rue Droite — SISTERON

EXPOSITION-VENTE

Beaucoup de monde au Lycée Paul Arène dans la grande salle de réception, pour une exposition-vente organisée par les élèves du C.E.T. section couture et les professeurs, lundi dernier.

Un bon nombre de mannequins ont fait le défilé traditionnel et les collections ont soulevé d'unanimes applaudissements.

La présentation était faite par M. Mandréa, professeur de lettres, qui avec le charme et la délicatesse du langage a su donner l'ambiance de la grande maison de couture.

Avec une musique douce. la vente se faisait, le goût allié à l'élégance apportait encore la finesse et la pureté dans la manière de l'exécution.

Mme Poggi, directrice du Lycée Paul Arène, Mme Saury, adjoint au Maire, Mme Plaisant, conseillère technique de l'Enseignement, ont présidé cette manifestation du goût.

Les élèves du C.E.T. ont reçu comme il se doit les grandes félicitations, ainsi que Mme Rollant et Mlle Assainte, professeurs.

AVIS AUX ASSURES SOCIAUX

Comme par le passé, la personne du secrétariat de la mairie habilitée par la Sécurité Sociale continue, à la satisfaction générale, à recevoir et transmettre les dossiers maladie et à s'occuper des assurés sociaux.

LES FETES DE PENTECOTE

Pentecôte est bientôt là, la fête patronale de notre cité est là également.

Le comité des fêtes, composé de jeunes dynamiques, apporte un programme bien étudié, et si le temps le permet, si le beau soleil de juin tient à présider, Sisteron aura une fête agréable.

Des bals, de la musique, des chanteurs, des concours de boules, du sport humoristique, tout cela va contribuer notre cité à posséder pendant quelques jours la bonne ambiance.

Le programme établi nous annonce la venue de Stone et Charden, dans la soirée du samedi 9, sous un chapiteau. Pour cela, une location des places est ouverte chez M. Pierre Latil, auto-école, place de la République, à partir du lundi 28 mai. Un excellent accueil sera réservé à tous.

COMITE DES FETES DE LA BAUME

Le comité des fêtes du quartier de la Baume remercie les généreux donateurs qui, grâce à leur générosité, ont contribué à la réussite de nos festivités.

LA PREVENTION ROUTIERE

Il est très agréable de voir évoluer les enfants de 8 à 12 ans sur la piste de la Prévention Routière, qui a été dressée tout dernièrement sur la place de la République.

Les gendarmes de la brigade de Sisteron ont apporté leur savoir en matière de code de la route, et la piste, avec les jeunes motards et conducteurs d'autos, s'est trouvée être la grande route.

215 certificats de capacité ont été délivrés sur 253 élèves présentés. Rémi Castel, du CM2, 10 ans 1/2, arrivé premier, ira disputer la finale départementale à Digne le mercredi 13 juin. C'est Dominique Laurans, arrivée aussi première, qui sera suppléante.

Bravo à ces jeunes de la conduite.

AVIS DE LA MAIRIE

Mme Estellon, veuve Bouchet Marcelle, est priée de se présenter de toute urgence au secrétariat de la mairie pour affaire la concernant.

LE C.O.S. EN DEMI-FINALE DE LA COUPE DE PROVENCE

Le XV sisteronnais s'est qualifié, on le sait, il y a trois semaines, pour les demi-finales de la Coupe de Provence, en prenant le meilleur sur Arles.

Depuis cette date, il est en attente de... l'adversaire ! En effet, Martigues est engagé en même temps dans la Coupe du Languedoc et n'a pu jusque là se libérer un dimanche pour rencontrer Sisteron.

Cette attente sera très certainement préjudiciable aux ruggers sisteronnais et risque fort de leur faire perdre les chances qu'ils avaient d'être finalistes car cette période d'inaction pour le C.O.S. casse de façon certaine le rythme de l'équipe. La forme se perd. l'habitude de jouer ensemble aussi, parfois même pour certains l'envie de jouer, et ce ne sont pas les matches amicaux de fin d'une assez longue saison qui peuvent faire conserver à l'équipe le régime maximum, d'autant plus que le manque d'assiduité aux entraînements s'y ajoute assez souvent !

Tous ces facteurs vont peser lourd dans la balance, dimanche ! N'oublions pas que l'équipe de Martigues, elle, a joué tous les dimanches au régime fort, donc qu'elle se trouve au mieux de son rendement et qu'il sera difficile, la chaleur aidant, à nos ruggers de leur imposer une cadence supérieure !

Il serait pourtant regrettable de laisser échapper un titre pourtant mérité au moins par un bon noyau d'assidus du club.

L'effectif pour dimanche n'est pas encore connu mais espérons que tous se sentiront concernés par un tel match.

La rencontre aura lieu à Apt à 15 h.

Le déplacement se fera en car, départ à 11 heures de la place des Arcades ; les supporters sont invités à venir très nombreux encourager leur équipe.

QUALIFIES DU BALL-TRAP

Le Ball-Trap-Club Sisteronnais vient de remporter une belle victoire, avec ses deux adhérents, le Docteur Risso Gilbert, qui s'est qualifié le 6 mai à Oraison avec 23/25 et Jean-Charles Richaud, qualifié à Savines au concours du 13 mai avec 29/30.

Au concours de Savines, Jules Melchion, membre de l'équipe de France de ski, qui arrive à faire 29/30, à égalité avec Jean-Charles Richaud.

Un concours de barrage s'établit et c'est Jean-Charles Richaud qui fait le tir le meilleur avec 24/25, et Melchion 20/25.

C'est donc deux membres du Balal-Trap-Club Sisteronnais qui défendront les couleurs locales à la finale régionale à Carry-le-Rouet au concours du 8 juillet courant. Les trois premiers de cette finale se verront qualifiés pour le concours final qui se disputera au Canada vers le mois d'octobre prochain.

OBJETS TROUVES

Un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent ; une montre dame — S'adresser au secrétariat de la mairie.

Petites Annonces

A VENDRE
Petite maison bon état, quartier Bourg-Reynaud — S'adresser au bureau du journal.

LA PHARMACIE COMBAS
sera fermée
du 20 au 31 Mai inclus

A VENDRE
A Aubignosc, villa F4 neuve - tout confort — S'adresser à M. Maurel à Cruis - Tél. 12.

GARAGE DECAROLI
Recherche jeune homme pour Station-Service.

A VENDRE
Deux camions U.23 diesel et essence avec benne — Téléphoner au 17 à Bevons ou 17 à Séderon.

ETAT - CIVIL

du 10 au 16 Mai 1973.

Naissances — Michel Amar, fils de Mestapha Mazouni, manœuvre, domicilié à Sisteron — Christiane Pascale Valérie, fille de Arthur Chauvin, chauffeur, domicilié à Sisteron — Stéphane Bernard Christian, fils de Bernard Barillon, ajusteur, domicilié à Villeurbanne — Audrey Stéphanie, fille de Jean-Claude Clarès, soudeur, domicilié à Sisteron — Karine Myriam, fille de André Boulet, graveur-marbrier, domicilié à Gap.

Publications de mariage — Christian Jean André Imbert, employé Ponts et Chaussées, domicilié à Sisteron et Georgette Nicole Christiane Chevaly, serveuse, domiciliée à Sisteron.

AVIS DE MESSE

La messe anniversaire de
Madame RICHAUD Thérèse Eugénie
sera dite en l'église de Saint-Geniez, le dimanche 20 Mai 1973 à 11 heures.

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

(Tournoi interne de Simple-hommes)

●

JEUDI 31 MAI
VENDREDI 1er, SAMEDI 2
ET DIMANCHE 3 JUIN
(finales le dimanche 3 Juin à 16 h.)

●

COURTS DU STADE MUNICIPAL DE BEAULIEU

●

Inscriptions au Bar des Troènes (allée Bertin) jusqu'au Lundi 28 Mai
Tirage au sort des éliminatoires
le Lundi 28 Mai à 18 h. 30
au « Bar des Troènes »
(Participation gratuite)

●

Juge-arbitre : M. J. AUBRY

●

Coupe offerte par le *Lion's Club* de Digne-Sisteron
Cadeaux et primes aux finalistes

●

Entrée libre pour les spectateurs

Jardinez donc avec HONDA

Demandez une démonstration gratuite des fameux motoculteurs HONDA à :

Jean ANDRIEU
Machines Agricoles
Route de Gap
04200 SISTERON — Tél. 301

© VILLE DE SISTERON

L'Electricité chez soi...

CHAUFFAGE ELECTRIQUE INTEGRE
pour constructions neuves
CHAUFFAGE PAR ACCUMULATION
pour tout appartement
Convecteurs Radial BRUNNER, THERMOR

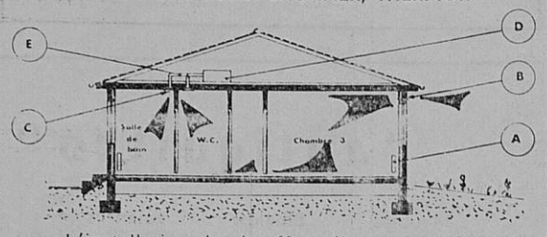

L'installation du chauffage électrique doit comporter une étude préalable de la construction, établie par votre électricien Conseil.

Pour tous renseignements, nous consulter

Entr. CHABAUD et Fils

Square « Horizon » — 04200 SISTERON

Orly - Maison VERNET

137, Avenue Paul Arène
64, Rue Droite
SISTERON — Tél. 81

PRET A PORTER DAMES et HOMMES
SPECIALITE ROBES DE MARIEES
GAINES ET SOUTIENS GORGE :
Playtex - Scandale - Triumph - Boléro
Barbara - Youthcraft
GAINES DE GROSSESSE
Occulta - Révéa

- ELECTRICITE GENERALE...
- BATIMENT - DEPANNAGE ET ENTRETIEN...
- TOUS TRAVAUX DE RENOVATION

Claude DESSAUD

Place de la République
04200 SISTERON

Devis gratuit

VISITEZ

Le Palais du Carrelage

Avenue Jean-Jaurès - SISTERON

HALL D'EXPOSITION

Salles de Bains grandeurs normales - Sanitaires
Accessoires
Faïences - Carreaux émaillés - Marbres - Granito
Moquette coupée au centimètre
Du Choix et des Prix

Agence L'ABEILLE

ASSURANCES DE TOUTE NATURE

Contre l'Incendie - Les Accidents - omplémentaires et Spéciaux sur la Vie - Retraites et C Risques Divers

Contrats Spéciaux
LE CREDIT UNIVERSEL
Immobilier Automobile - Equipement

Jean TIERANT

Place Docteur Robert
04200 SISTERON Téléphone 3.12

TOUS TRAVAUX DE
PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS

Robert JEDOR

« Mont-Gervi » - 22, avenue d'Alsace-Lorraine
Téléphone : 0.31
04 - SISTERON DEVIS GRATUIT

ELECTRICITE GENERALE
RADIO / TELEVISION / MENAGER

A. LATIL

Avenue Paul Arène - SISTERON Allo 3.36

Distributeur exclusif des Téléviseurs :
Continental Edison - Radialva - Grundig
Machines à Laver « Vedette »

Chambre Départementale des Huissiers de Justice des Alpes de Haute-Provence

DEPUIS LE 1er AVRIL, LE DETENTEUR D'UN CHEQUE IMPAYE PEUT FAIRE SAISIR ET VENDRE LES MEUBLES DE SON DEBITEUR

La loi du 3 janvier 1972 relative à la répression en matière de chèques sans provision contient des mesures qui ne sont pas encore entrées en application, mais aussi dans ses articles 4, 5 et 10 des dispositions qui sont en vigueur depuis le 1er avril dernier et ne sont pas encore très connues.

Ces dispositions très importantes concernent, à proprement parler, davantage un recours original offert par la loi aux porteurs de chèque impayé, plutôt qu'une répression pénale contre le tireur.

En effet, elles organisent des poursuites rapides et même expéditives, sur les biens de celui-ci au profit du détenteur d'un chèque, qui va pouvoir désormais faire saisir et vendre les meubles de son débiteur, sans avoir eu au préalable à s'adresser aux tribunaux. C'est là que réside l'originalité de la loi nouvelle.

Pour une créance ordinaire, le créancier doit d'abord obtenir un jugement de condamnation contre son débiteur et c'est en vertu de ce jugement qu'un Huissier de Justice peut contraindre ce dernier par la saisie et, si besoin est, la vente de ses biens. Il s'agit là d'une procédure assez longue et relativement coûteuse, aussi a-t-on organisé depuis quelques années une procédure simplifiée pour des créances qui ne semblent pas contestables : c'est la procédure d'injonction de payer, dans laquelle un Juge rend une ordonnance exécutoire, sans qu'il y ait eu de débat.

Le législateur vient de faire un pas de plus en ce sens, en partant du principe que la créance résultant d'un chèque n'est absolument pas contestable et que, par conséquent, il n'est pas nécessaire de faire intervenir la justice pour faire condamner au paiement le tireur d'un chèque impayé.

Mais comment le porteur d'un chèque impayé s'y prendra-t-il pour bénéficier des nouvelles dispositions ? La plupart des chèques sont barrés et leurs bénéficiaires remettent donc généralement à leur banque les chèques qu'ils reçoivent. Si un de ces chèques est impayé, la banque en avise son client qui doit alors lui demander de faire protester ce chèque par un Huissier de Justice. C'est le protêt ainsi dressé par ce dernier qui est désormais exécutoire du fait de la loi.

En effet, l'article 4 de la loi du 3 janvier 1972 précise que la signification de ce projet, par un Huissier de Justice au tireur du chèque, vaut commandement de payer et fait courir un délai de dix jours au bout duquel l'Huissier de Justice peut sans autre procédure saisir les biens meublés du tireur et un mois plus tard procéder à la vente.

Si le chèque n'est pas barré, le porteur peut obtenir le même résultat en s'adressant directement à l'Huissier de Justice de son choix.

De plus, l'article 10 organise un système analogue pour les chèques postaux. C'est le certificat de non-paiement délivré par le centre des chèques postaux qui doit, en ce cas, être remis à l'Huissier de Justice. Il suffit, pour l'obtenir, d'avoir écrit au dos de l'emplacement réservé, le mot « bénéficiaire ».

Il est évident que ces nouvelles mesures peuvent contribuer grandement à la lutte contre les émissions de chèques sans provision. Certes, pour qu'elles soient efficaces, il faut que le tireur ait des biens, mais dans la masse immense des chèques impayés, une très grande partie est émise par des personnes stables, ayant un domicile connu et par conséquent des meubles.

Contre elles, les porteurs de chèques ont désormais une arme efficace et c'est à eux de s'en servir. Contre les autres, les instables, les impécunieux ou, les filous, il ne reste que la répression proprement dite, qui sera renforcée quand les autres dispositions de la loi du 3 janvier 1972 deviendront applicables.

ACCIDENT MORTEL

M. Edouard Reymond, âgé de 55 ans, de Melve, a été pris — sans doute — d'un malaise au volant de sa voiture qui a heurté un platane qui borde la route.

Le choc fut violent et le conducteur a été tué sur le coup.

L'auto s'est enflammée, et les premiers témoins de cet accident ont eu beaucoup de mal pour sortir le malheureux conducteur du brasier.

M. Edouard Reymond, père de trois enfants, était très estimé.

L'accident s'est produit entre Aubignosc et Sisteron. La gendarmerie de Château-Arnoux a procédé à l'enquête.

NECROLOGIE

Jeudi, vers 15 heures, ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Bonnet, décédée à l'âge de 89 ans.

Elle était la mère de Mme veuve Ranc Jean, ancien négociant, et de Mme René Merlin, pâtisserie rue de Provence, à qui nous adressons, ainsi qu'à toute la famille, nos condoléances.

Propositions en assemblée Générale à Sisteron :

M.A.T.M.U.T. 1973 : PRIMES INCHANGEES, MAIS AUSSI...

Où j'ai vu des assurés heureux

En fait, la vingtaine de sociétaires réunis vendredi dernier à Sisteron pour l'assemblée générale locale de la MATMUT et de la SMAC avaient de nombreuses raisons d'arborer un très large sourire.

Premièrement, celle de se retrouver. De participer réellement à la vie de la Mutuelle, de bien connaître la situation de leur Mutuelle, d'intervenir sur les propositions de cotisations et sur l'amélioration des services.

Deuxièmement, celle d'entendre M. Lenormand, délégué régional de la MATMUT commenter le rapport financier dont chaque sociétaire avait reçu un exemplaire à domicile.

Primes 1973 = Primes 1970

Situation financière des plus saine puisqu'il est proposé de maintenir en 1973 les mêmes tarifs qu'en 1972, qui sont eux-mêmes égaux à ceux de 1970 !

Cette proposition fut acceptée...

Mais aussi, sauf événements monétaires internationaux, les tarifs 1974 resteront les mêmes !

De nouveaux services

Bien d'autres problèmes furent abordés, en particulier l'assurance accidents de la circulation : la SMAC. Cette assurance couvre toute la famille pour tout accident de la circulation (en voiture mais aussi à pieds, etc.) indemnités journalières, capital décès (10.000 NF par membre de la famille).

Ce nouveau service capital décès et son extension aux Matmutiens simplement adhérents à la Multi-garanties (Assurances responsabilité civile, familiale et incendie, à 100 F. par an depuis des années) nécessite une augmentation de la cotisation SMAC de 10 F. à 20 F. par an.

Proposition acceptée, d'autant mieux que comme le faisait remarquer un sociétaire, il s'agissait de la seule augmentation, de 10 F. par an seulement, pour un nouveau service, et que la cotisation SMAC n'avait pas bougé depuis... 1964 !

L'essor départemental

Les « arguments » de la MATMUT — Par rapport aux assurances commerciales, le large support de masse de la Mutuelle des Travailleurs, la qualité du service mutualiste font que la MATMUT connaît dans notre département, comme dans la France entière, un essor considérable.

Cet essor va encore s'accroître du fait de la stabilité des tarifs, mais aussi de deux décisions importantes :

— L'ouverture d'un bureau permanent à Manosque.

— La passation de conventions de tiers-payant avec plusieurs garages départementaux. (Ainsi les sociétaires n'auront plus d'avances d'argent à faire lorsqu'ils passeront par ces garages pour leurs réparations).

Pour les parrains : un superbe électrophone

M. Maurel Elie et Mme ont ensuite reçu des mains de M. Lenormand le cadeau de la tombola du parrainage. Parrainer, c'est faire œuvre de mutualiste en renforçant sa Mutuelle, en amenant un nouveau sociétaire.

La bonne humeur était alors à son comble et chacun leva le verre aux trois délégués locaux à l'assemblée générale qui se tiendra dimanche 27 à Paris, au personnel de la Mutuelle, au développement conjoint de la MATMUT et de la Mutualité des Travailleurs qui était représentée par MM. Julien et Le Scornet.

Les Auberges de Jeunesse

PARTIR EN VACANCES AVEC LES AUBERGES DE JEUNESSE

Le programme « Eté 73 » de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse vient de paraître. Parmi les nombreuses activités organisées à l'intention des jeunes, citons :

— Stages culturels (expression corporelle, mimes, réalisation théâtrale, musique contemporaine, etc...).
— Stages « Connaissance de la France ».
— Stages techniques (guitare et folk, cinéma, poterie, émaux, danses folkloriques et modernes, sculpture sur bois durs, etc...).
— Séjours à la mer et à la montagne.
— Stages sportifs :
  — voile (île de Batz, Savines-le-Lac, Sète).
  — équitation (Brive, Damigni, Mont-Dore).
  — ski d'été et « Tour du Mt-Blanc » (Chamonix).
— Et bien d'autres activités encore : cyclotourisme, vacances en roulottes, canoë-kayak, patinage sur glace, etc...

Notons également les nombreux voyages à l'étranger : Europe, Moyen-Orient, Amériques du Nord et du Sud, Afrique.

Pour obtenir l'envoi gratuit de la brochure « Eté 73 » et pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à : Fédération Unie des Auberges de Jeunesse, 11 bis, rue de Milan - 75009 Paris - Tél. 874.66.78 et 79.

Agriculture...

PAS D'ACROBATIE SUR LES TRACTEURS

Sous prétexte qu'il n'y a ni toit ni portière, que sa vitesse de pointe ne dépasse pas les 25 km/h sur route, le tracteur n'est pas toujours pris au sérieux ! On le croit inoffensif. Et pourtant il arrive qu'il tue...

Fausse manœuvre, conduite imprudente, transport sans garantie suffisante de sécurité, telles sont les principales causes d'accidents de tracteurs.

En octobre 1971, un agriculteur conduisant un tracteur croise une voiture ramenant des vendangeurs, parmi lesquels se trouve sa cousine. Celle-ci, reconnaissant son parent, décide de descendre de voiture et de monter sur le tracteur ; mais pas n'importe comment : à califourchon sur le moteur « comme on le fait dans le Midi » dit-elle. L'agriculteur le lui déconseille : le chemin sinueux et les trépidations du moteur rendent l'équilibre instable. Mais la jeune fille insiste. Or, au cours du trajet, elle tombe du tracteur et se tue.

L'arrêt rendu le 7 septembre 1972 par la Cour de Riom attribua les 3/4 de la responsabilité à la victime, et 1/4 au propriétaire du véhicule, malgré les réticences et les craintes qu'il avait manifestées devant l'imprudence de sa passagère. Bien plus, son assurance ne jouant pas, c'est à lui qu'incombait le paiement de l'indemnité.

Certes, l'arrêté du 2 mars 1959 exige que le nombre de personnes transportées sur un tracteur ne dépasse pas celui des places prévues, et dans le cas présent, cette condition minimale de sécurité était remplie. Mais la jurisprudence a précisé, comme on pouvait s'y attendre, que la garantie d'assurance doit être refusée à la personne transportée « en dehors des places assises que comporte la carrosserie ». (Cour de Cassation - 16 juillet 1969).

Aussi le Fonds de garantie automobile a-t-il dû intervenir, en attendant de demander au propriétaire du tracteur le remboursement de la somme versée.

Fuel ANTAR

LATIL Pierre

Avenue de la Durance
04 - SISTERON
Tél. 323

PRIX SPECIAUX

gifem

L'ADOUCISSEUR LE PLUS VENDU
Renseignements :
chez votre plombier habituel
Agence Régionale :
18, Boulevard Cassini
13 - MARSEILLE

SISTERON
MAISON RAOUL COLOMB

A SISTERON... 14, rue Mercerie — Tél. 0.23

Comptoir Alpin

de Peinture et Papiers Peints

Gros et Détail
Fournitures pour les Beaux-Arts

Tout pour le Professionnel et l'Amateur
Cinquante modèles disponibles de papiers peints et un important stock de peinture et matériel

Tous travaux de peinture et décoration
Devis pour travaux de peinture et décoration
Devis gratuit et conseils décoration
Pose papiers peints

Moquettes T REVETEMENTS DE SOLS

A la suite d'accords commerciaux avec Usine membre de l'Institut National du TAPIS T - Moquettes... prix sans concurrence, sinon remboursement intégral de la différence constatée.

- **MOQUETTE :** grande largeur, 100 % Nylon lavable, poil ras, utilisation chambre - séjour - hôtel ; fourniture et pose TTC. **30 F.** M2
- **MOQUETTE :** grande largeur T2, Velours bouclé 100 % Nylon lavable. Sans joint - sans chute. Pour chambres - séjour - hôtels saisonniers ; fourniture et pose TTC. ..... **45 F.** M2
- **MOQUETTE :** grande largeur T3 boucle Velours 100 % Nylon lavable. Pour séjour - chambres hôtel - professions libérales - bureaux particuliers ; fourniture et pose TTC. .... **50 F.** M2
- **MOQUETTE T3 :** très beau Velours 100 % Nylon lavable, même pour salle de bains. Grande largeur, hauteur du Tapis 10 m/m ; TTC. ..... **56 F.** M2

ARTISAN SPECIALISTE posant lui-même. Liste de référence de pose contrôlable de clients à Sisteron, Digne, Château-Arnoux, Volonne, etc...

G. PAVAGEAU

« Les Romarins » - SAINT-AUBAN (04) - Tél. 288
Devis et déplacements gratuits

Scala - Peterelec

S.A.R.L.
DISTRIBUTEURS OFFICIELS
4, rue de Provence - SISTERON Tél. 1.97

AGENCE *de Haute Provence*

Jean-Charles RICHAUD

222, Avenue Paul Arène
Tél. 3.69 — 04200 SISTERON

gan

LA NATIONALE
Toutes Assurances
Tous Crédits Autos
Tous Crédits Immobiliers

Toutes Transactions Immobilières et Commerciales

ACHAT - VENTE
Propriétés agréments
Terrains - Commerces
Lotissements - Villas
Appartements

FFPIC FEDERATION FRANÇAISE EXPERT IMMOBILIER AGREE CHAMBRE REGIONALE

Pour vos voyages, vacances et loisirs...
UNE SEULE ADRESSE

HAUTE-PROVENCE "Voyages"

Licence 71.009 B

- Délivrance au tarif officiel de tous billets AIR - FER - MER
- Inscriptions à toute croisière Maritime et Aérienne
- Voyages à forfait, individuels et groupes à travers le monde entier
- Pélerinages, Congrès, Voyages Culturels

© VILLE DE SISTERON

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 MAI 1973

La séance est ouverte à 18 h. 30 sous la présidence de M. Fauque Elie, maire. Sont présents : avec M. Fauque, maire, MM. Maffren, Tron, Marin, Mme Saury, adjoints, MM. Dr Malgat, Julien, Rolland, Lanza, Lagarde, Richaud, Cheilan, Gabert, Michel, Thélène, Magen, Turcan, Chaillan, conseillers municipaux en exercice.

Absents et excusés : Dr André, MM Lieutier, Mourier, Decaroli, Mme Ranque.

Assistent également à la séance MM. Revest, secrétaire général et Feid, directeur des services techniques.

M. le Maire renouvelle ses compliments à notre collègue M. Marcel Julien, heureux grand-père d'un petit garçon.

Il donne lecture du procès-verbal de la séance du 29 mars 1973, lequel est adopté sans observations à l'unanimité.

Plusieurs des problèmes évoqués lors de cette séance ont reçu un commencement de solution : les services techniques régionaux de l'O.R.T.F. nous ont accusé bonne réception d'une demande formulée par un groupe d'habitants des Plantiers visant à doter notre relais d'un dispositif améliorant la modulation de fréquence.

— Par ailleurs, au cours de la séance de travail avec les services de l'Equipement, il a été décidé que les travaux concernant l'adduction d'eau seraient confiés à cette administration désignée comme « Technicien ». Une délibération sera prise dans ce sens.

— Au sujet d'une suggestion formulée par M. Decaroli et tendant à interdire la circulation automobile dans la rue Droite, le samedi pour faciliter l'accès des magasins, il s'avère que beaucoup de commerçants seraient hostiles à cette mesure.

— En ce qui concerne l'avant-projet établi par MM. Rainaut, Carta et Chapoton, concernant la construction d'une Maison de Tourisme où trouveraient également place une nouvelle bibliothèque municipale et un foyer pour personnes âgées, nous aurons la visite de M. l'Inspecteur général des Bibliothèques puisque une subvention de 50 % pourrait nous être accordée par le Ministre de l'Education Nationale pour ce qui est de la nouvelle bibliothèque, à condition bien sûr que cet établissement corresponde aux normes prévues quant à son aménagement et à son fonctionnement. La réunion est prévue pour le 29 Mai prochain.

Zone Industrielle

M. Michel a fait un compte rendu de l'activité de la commission municipale chargée de délimiter approximativement la zone industrielle et de prendre les premiers contacts avec les propriétaires des terrains susceptibles de convenir à cette implantation. Cette zone pourrait se situer au Nord de l'usine Sapchim, mais il y aurait de sérieux problèmes d'accès à cause de la proximité de la route et de la voie ferrée ; bretelles, pont, feux rouges seraient à envisager mais les finances municipales pourraient-elles supporter cette lourde charge ? sans doute E.D.F. aurait pu nous épauler si elle n'avait déjà procédé à ses propres aménagements... Certains de nos collègues verraient la zone industrielle plus au Nord, vers le Logis-Neuf, où les travaux indispensables seraient moins importants et moins coûteux. M. Michel pense que dans un premier temps, il conviendrait d'aménager une zone artisanale en face de l'usine Sapchim. Même réduite par l'emprise de la nouvelle route projetée, il resterait une belle surface d'implantation qui pourrait s'étendre vers le village de forestage, appelé à disparaître. Les problèmes d'accès seraient ainsi diminués, malgré la sortie sur la route nationale 85. Certains de nos collègues pensent que tout le terrain nécessaire à la future zone pourrait être trouvé là.

Le Conseil est d'avis qu'il convient tout d'abord d'en fixer l'emplacement d'une manière définitive, de poursuivre les contacts déjà pris avec les vendeurs éventuels, de la concrétiser le plus tôt possible par des achats de parcelles après avis des Domaines.

Travaux dans la rue de Provence

Au cours de diverses réunions, nos collègues ont été mis au courant des travaux projetés dans la rue de Provence. Ils se dérouleront durant ce mois de Mai et devront être achevés avant les fêtes de Pentecôte. Il sera procédé à l'élargissement et à la réfection des trottoirs (avec enrobé rouge), à l'abaissement de la chaussée (30 35 cm.), à l'établissement de caniveaux pouvant recueillir la totalité des eaux de pluie qui s'infiltraient dans les caves voisines, à l'amélioration notable de l'éclairage. Le coût approximatif des travaux sera de 120.000 F. Quant à l'éclairage nouveau, il sera entièrement à la charge du Syndicat Intercommunal d'Electrification.

Patente E.D.F.
Affaire Ville de Sisteron contre Premier Ministre

La ville ayant formé un recours devant le Conseil d'Etat contre le décret n° 71-1072 du 30 Décembre 1971, lequel réduit dans de notables proportions la patente que devra nous verser E.D.F. après l'implantation de son usine souterraine, c'est Maître Coutard qu'elle a chargé de la défense de ses intérêts. Celui-ci, qui est également avocat d'E.D.F., juge plus correct de demander au Directeur du Contentieux de cet organisme s'il ne voit pas d'inconvénient à ce qu'il s'occupe de notre ville. Il nous tiendra au courant de la réponse qui lui sera faite. Maître Coutard demande également de compléter la délibération déjà prise par le Conseil municipal par une nouvelle délibération le désignant nommément comme avocat de la ville de Sisteron.

Semaine de l'Environnement

Pour cette année, le calendrier suivant est fixé comme suit :

— Pour Sisteron, semaine du 24 Mai au 3 Juin.

— Pour Digne, semaine du 1er au 15 Juin.

— Pour Manosque, semaine du 14 au 28 Mai.

A Sisteron, se tiendra le 23 Mai la « Journée des Enseignants » avec le programme suivant :

10 h., réception des invités ; 10 h. 30, visite de la Citadelle ; 12 h., apéritif Hôtel de ville ; 12 h. 30, buffet campagnard ; 14 h. 30, inauguration et visite de l'exposition scolaire. Allocution de M. l'Inspecteur d'Académie ; 15 h. 30, visite accompagnée de la vieille ville ; 17 h., exposition itinérante sur l'équipement suivie d'un débat.

D'autres journées suivront, notamment :

— Celle du samedi 26 Mai, avec, à 18 h. 30, salle du Conseil, l'inauguration de l'exposition Saint-Marcel Eysseric « Un photographe amateur à Sisteron de 1870 à 1900 ».

— Mercredi 30 Mai, à l'Hôtel de ville, projection-causerie, images et histoire.

— Dimanche 3 Juin à 10 h., à la Citadelle, clôture des journées avec l'inauguration de la nouvelle présentation du Musée de la Citadelle.

Demandes de cession de terrain

M. Henri Rolland (Bar Henri), demande à la commune la cession d'une parcelle sise à Bourg-Reynaud qui aiderait à l'agrandissement de sa maison. M. le Maire propose que la commission des travaux se rende sur les lieux, après quoi, une réponse sera fournie à l'intéressé.

M. Dupéry, syndic, est mandaté par les co-propriétaires de la maison d'Etat (avenue de la libération) pour que leur soit cédée par la ville « une enclave » communale sise entre la maison d'Etat et la propriété Richaud Aimé. Le Conseil n'est pas favorable à cette cession, car il ne s'agit pas d'une enclave mais d'une partie d'un terrain communal.

Questions diverses

Restitution d'actions à la Société Coopérative d'H.L.M.

La Société Coopérative d'H.L.M. des Alpes de Haute-Provence demande que le Conseil municipal de Sisteron prenne une délibération relative à la transformation des actions émises par ladite Société, pour l'apport des terrains, en subventions définitives. Il sera donc procédé comme il nous est demandé.

Travaux forestiers

M. l'Ingénieur des Travaux de l'O.N.F. demande que lui soit adressée une délibération par laquelle le Conseil municipal décide :

1° — D'effectuer des travaux de reboisement s'élevant à 1.570 F.

2° — Qu'une subvention en nature lui soit accordée.

3° — Que les travaux soient effectués par le Centre de gestion de l'O.N.F. de Sisteron.

Rapport moral et financier de l'A.T.M.

Ce rapport annuel met en évidence les réalisations de ce groupement pour ce qui est de la conservation de notre fière Citadelle ; le nombre croissant des visiteurs est également souligné (41.655 en 1972).

Si les soirées théâtrales n'ont pas donné les résultats qu'on pouvait légitimement espérer, compte tenu de la qualité du spectacle, les manifestations musicales qui ont lieu à Saint-Dominique sont très suivies par un public aussi fidèle qu'enthousiaste.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le rapport présenté. Au nom de l'assemblée, M. le Maire félicite l'A.T.M. pour sa gestion, pour son action soutenue et bénéfique, aussi bien dans le domaine artistique et culturel que dans celui de la remise en état du monument dont il a la charge.

Remerciements

M. Rousselet, animateur de « Théâtre Demain », remercie la Municipalité pour la subvention de 2.000 F. qui lui a été accordée. Il compte prendre contact avec M. l'Inspecteur de l'Education Nationale en vue de l'organisation des séances scolaires dont le nombre est à définir.

Campagne d'aide à la recherche biologique et médicale

A l'occasion du 150me anniversaire de la naissance de L. Pasteur, un appel de fonds sera adressé au public à compter du mercredi 9 mai et les jours suivants : ce mercredi, de 20 h. 30 à 23 h., en mairie, des « cartes d'actionnaire pour la vie » seront vendues au prix minime de 5 F.

Observations diverses

M. Malgat évoque la possibilité d'aménager le terrain situé entre les H.L.M et le stade afin qu'il puisse servir d'aire de jeux pour les nombreux enfants de ce quartier. Cela ne pourra être possible qu'après l'achèvement des travaux en cours.

Notre collègue voudrait également que le Conseil soit informé des résultats de la visite à Sisteron de M. le Directeur régional de la Santé. M. le Maire répond à cette question : pas de crédits pour de nouveaux établissements hospitaliers dans notre région ; pas de crédits non plus pour l'agrandissement éventuel des bâtiments actuels.

M. Lanza suggère qu'un rendez-vous soit pris à ce sujet avec le Préfet de région. C'est aussi l'avis du Conseil.

M. Magen pense que le terrain vague situé au Nord de la piscine pourrait être aménagé, comme d'ailleurs les abords de la piscine : on pourrait y installer un volley-ball par exemple. M. Lanza, membre de la commission, pense que tout ce qui intéresse la piscine doit être examiné d'urgence, avec sérieux, notamment le problème du matériel qui traîne sur les plages, celui des échelles de mauvaise qualité, rouillées dans leur partie immergée, et qu'il faudrait remplacer. A ce propos, le Conseil donne son accord.

M. Lanza indique par ailleurs que la commission municipale désignée pour étudier les problèmes relatifs à l'abattoir déposera sous peu ses conclusions.

La séance est levée à 20 h. 30.

RICHAUD G. TECHNICIEN DIPLOME
Nouvelle adresse :
15, Avenue Paul Arène - SISTERON — Tél. 3.62
LA MAISON DES GRANDES MARQUES
Schneider - Pathé Marconi - Radiola - Airflam
Zægel - Thomson - Lincoln - Frimatic - Frigéco
Avant tout achat d'un Téléviseur Couleur, demandez un essai Schneider de 8 jours
Les Téléviseurs tranquilles à réglage automatique
GRAND CHOIX
Téléviseur Noir et Blanc et Couleur
Meuble Bar Télévision Moderne et Rustique
Electrophone - Magnétophone - Chaîne Hi.-Fi
Lave-Vaisselle Automatique 10 et 12 couverts
Machine à Laver le linge garantie 5 ans
Congélateurs : 250 - 300 - 400 - 500 - 600 litres
Chaque mois, DEUX PROMOTIONS
AVRIL : 10 % de remise sur Réfrigérateur Meuble.
20 % sur un article exposé en vitrine.
Service Après-Vente - Stock pièces détachées
Prêts Allocations Familiales - Crédit
Facilités de Paiement

Fuel elf
Désiré LATIL
Transports - Livraison à toute heure
Rue de la Renaissance - Le Gand
Tél. 5.09 — 04200 SISTERON

S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS
ARNAUD GASTON - « Le Coffret »
156, rue Droite — SISTERON

POISSONNERIE DES ARCADES
Tél. 2.73
SISTERON
COQUILLAGES ● ECREVISSES ● LANGOUSTES
TRUITES VIVANTES ● POISSON CONGELE
« La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle »

TROUCHE Paul
LES PLANTIERS - SISTERON - Tél. 3.82
LIBRE SERVICE
U N A Membre Eurogroup
vous propose :
U N Choix Formidable
U N E Qualité Irréprochable
A UX Prix les Meilleurs

Pour la décoration intérieure, confection et pose de Rideaux et Voilages tous styles
UN CHOIX TISSUS AMEUBLEMENT
Gardisette et Voilage
TOUTE LA LITERIE
LITERIE DES ARCADES
Paul DAVIN
Tél. 3.77 SISTERON

Pour toutes vos Assurances, pour vos Transactions...
Non pas une seule adresse, mais une bonne adresse.
Fernand SIARD
« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence - SISTERON — Tél. 4.43
ASSURANCES « L'UNION »
Agence Générale
Incendie - Accident - Maladie - Risques divers
Vie - Retraite - Crédit Automobile
Transactions Immobilières et Commerciales
Fonds de Commerce - Propriétés - Immeubles
Villas - Terrains - Appartements

CABINET
Alphonse ALIBERT
Fondé en 1930
Courtier - Transactions Immobilières - Commerciales
Crédits Divers
11, Rue de Provence
04200 SISTERON
Téléphone 80

GARAGE DU JABRON
Mécanique Générale - Réparation - Dépannage
Tôlerie - Peinture
J. P. NADE
AGENCE FIAT
Les Bons-Enfants - PEIPIN — Tél. 22
STATION SERVICE
Dépannage jour et nuit, dimanches et jours fériés

SERRURERIE ● CONSTRUCTION METALLIQUE
BLANC Frères
Route de Gap - SISTERON — Tél. 196

Du nouveau dans le CHAUFFAGE ELECTRIQUE
25 % d'économie sur la consommation avec les « Plinthes Convecteurs »
Etude gratuite
Isolation - Installation
ROMAIN Albert
Electricien Spécialiste
Téléphone 54 PEIPIN - 04200 SISTERON

AGENCE DU CENTRE
Mme CHABERT
18, rue Droite - SISTERON — Tél. 2.86
Toutes transactions
Immobilières - Commerciales - Industrielles

"antiquités"
Meubles - Bibelots - Faïences
Avenue Paul Arène - Tél. 5.97
tous les jours de 9 h. à 20 h., y compris le dimanche

PORCELAINE - FAIENCE - VERRERIE - POTERIE
ARTICLES POUR HOTELS RESTAURANTS ET CAFÉS
ARTICLES POUR CADEAUX
Maison LATIL
26, rue Droite
04 - SISTERON
Téléphone 1.29

TAPISSIER — MATELASSIER A FAÇON
MALATRAY Jean
1, rue du Glissoir - SISTERON — Tél. 563
Réparations et neuf
Sommiers — Matelas — Fauteuils — Chaises
Matelas : Laine - Mousse - Ressorts
Tissus Ameublement Traversins - Oreillers

La Caisse d'Epargne de Sisteron
vous informe que depuis le 1er Janvier 1973 le taux d'intérêt est porté à
5,25 %
NET D'IMPOT
Taux 4,25 % + Prime de Fidélité 1 %
PREMIER LIVRET : 20.000 FRANCS
LIVRET SUPPLEMENTAIRE :
(sans limitation avec option fiscale)
Renseignez-vous à nos guichets à SISTERON et dans nos Six Succursales :
LARAGNE VOLONNE
SAINT-AUBAN LA MOTTE DU CAIRE
CHATEAU-ARNOUX L'ESCALE

Prix d'Usine pour Artisans et Collectivités
DECOR 04200
BONNET RENÉ
18, rue Droite, 18
SISTERON — Tél. 93
Peintures — Papiers Peints — Revêtements Sols et Murs - Droguerie - Vitrerie - Stores Vénitiens
Demandez votre Carte de Fidélité

GRAND BAZAR PARISIEN
Cadeaux - Souvenirs - Jouets
Tout pour l'Enfant - Jeux Educatifs
Papeterie - Camping - Rideaux - Revêtement du Sol
Maroquinerie Scolaire - Voyage - Etc.
Liste de Mariage
61, rue Droite - SISTERON Tél. 53

Entreprise Chauffage Sanitaire CARLE
S.A.R.L. - 05300 LARAGNE - Tél. 146
Agence de SISTERON
E. CAPDEVILA
30, rue Saunerie — Tél. 547
Tous Travaux de Chauffage
Sanitaire/Climatisation/Zinguerie
Traitement d'eau - Dépannage et entretien d'installations

© VILLE DE SISTERON